

CONSEIL MUNICIPAL du 5 MAI 2010
Convocation : 29/04/2010

Présents : CAPITAN Marcel, PARDON Sébastien, TONNOIR Nathalie, MORELIERE Claudette, RAMBAUD Josiane, MAZIOUX Marilyne, CORAND Carole, GOUTTEBROZE Johann, EXTRAT Michèle et ROBERT René

Absente excusée : MUZEL Loïc

Secrétaire de séance : PARDON Sébastien

VOIRIE 2010

Le maire présente les devis demandés pour la réfection du chemin des Minutes. Il est décidé de faire un reprofilage du chemin suivi d'un bicouche pour un montant de 13 994 □ HT.

TRAVAUX AUBERGE

Le Maire présente les premiers devis qu'il a eu pour le changement des fenêtres et l'installation d'un chauffage pour l'auberge et évoque la possibilité d'une subvention de 30 % par le Pays Roannais.

WC PUBLICS

Le maire présente les deux offres qu'il a pour la maîtrise d'œuvre. C'est celle de Gilles RONDARD de Neulise qui est retenue pour un montant de 1500 □ HT. Une délibération est prise à l'unanimité des membres présents.

AGENCEMENT ECOLE

Des devis sont examinés mais aucune décision n'est prise. Suite à quelques interrogations, il est décidé de prendre rendez vous avec l'école de St Just la pendue qui est neuve pour voir les peintures, rideaux et mobiliers avant de faire un choix.

VERSEMENT ANTICIPE FCTVA

L'Etat dans son plan de relance pour l'économie donne la possibilité aux communes de récupérer la TVA sur les travaux accomplis l'année suivante et non plus deux ans après, à condition qu'elles s'engagent à augmenter en 2010 leurs dépenses réelles d'investissement par rapport à la moyenne des années 2005 à 2008, ce qui est notre cas avec le gros dossier de l'école en cours. Il est donc décidé par délibération, à l'unanimité des membres présents, de signer une convention avec l'Etat afin de percevoir dès juillet 2010 la compensation de TVA des travaux réalisés en 2009.

BILAN SALLE DE REUNION

Le Maire fait le bilan des travaux de la salle de réunions mise à la disposition des associations. Le coût de revient pour la commune est d'environ 4000 □.

ECLAIRAGE PUBLIC

Afin de réduire la consommation d'énergie électrique, il est décidé de couper l'éclairage public une partie de la nuit. Un arrêté sera pris par le maire. Une signalisation devra être mise en place à chaque entrée du village pour informer les usagers. Des devis seront demandés.

QUESTIONS DIVERSES

- Cérémonie du 8 mai : elle se fera le jour même à 11 h 30 au Monument avec dépôt de gerbe et sera suivie d'un vin d'honneur à la nouvelle salle de réunions avec remise des prix du fleurissement 2009.
- Formation site internet : Marilyne MAZIOUX et Annie FEDIX suivront la formation internet afin de créer le site de la commune de Pinay par le biais de la Communauté de Communes
- Une visite de la station d'épuration ouverte à la population sera mise en place courant juin

Tous les membres présents ont signé au registre.